



MODALITÉS DE L'EXAMEN D'ENTRÉE À LA CINÉFABRIQUE

SESSION 2025

I- Cadre général

La CinéFabrique est une École Nationale Supérieure de Cinéma qui offre sur trois années une formation initiale **gratuite** et **diplômante**.

Implantée en région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon et en région Sud à Marseille, elle est accessible par un examen national commun pour les deux sites, Lyon et Marseille.

A noter : bien que répartie sur 2 sites, la Cinéfabrique est une seule et même école, avec un examen d'entrée centralisé à Lyon. Il est demandé aux candidats d'émettre un vœu entre Lyon et Marseille lors de l'inscription, toutefois la Cinéfabrique est décisionnaire finale sur la répartition entre les deux sites. Par conséquent, un candidat pourra se voir proposer une affectation différente de celle choisie initialement, pour respecter les critères de composition des promotions (mixité, parité, diversité d'âge et de niveau scolaire).

Les élèves seront répartis en sept parcours sur deux écoles :

- Parcours Scénario
- Parcours Production
- Parcours Image
- Parcours Son
- Parcours Montage
- Parcours Décor
- Parcours Effets spéciaux : VFX

II- Inscription à l'examen d'entrée 2025

Conditions d'inscription

L'examen d'entrée est ouvert à tous•tes les candidat•es qui remplissent les conditions suivantes :

- ♦ Être âgé•e de 18 ans à 26 ans (c'est-à-dire être né•e entre le 1^{er} janvier 1999 et le 31 décembre 2007 inclus).

- ♦ Être Français•e ou ressortissant•e de l'espace économique européen, ou à défaut bénéficiaire d'un titre de séjour en cours de validité (les renseignements administratifs seront exigés pour valider l'inscription).
- ♦ **Aucun niveau d'études n'est requis à l'entrée de la CinéFabrique.** Cependant, la sélection des candidat•es qui n'auraient pas leur baccalauréat à la rentrée de septembre 2025 sera soumise à la validation du conseil pédagogique qui statuera dès la fin des épreuves sur les capacités et la motivation des élèves à suivre la formation.

Pour participer aux épreuves sélectives de l'examen d'entrée, les candidat•es doivent **s'inscrire en ligne**.

Le calendrier suivant est donné à titre provisoire, il se peut que des modifications soient apportées aux dates des inscriptions et des épreuves.

Les étapes d'inscription

Étape 1 : Création d'un compte candidat•e en ligne

A partir du lundi 17 février 2025 à midi et jusqu'au mercredi 19 mars 2025 à midi, les candidat•es créent un compte candidat•e depuis le site internet de la CinéFabrique :

<https://examen.cinefabrique.fr/>

Lors de l'inscription sur le formulaire, vous aurez la possibilité de choisir par ordre de préférence entre la **CinéFabrique Lyon** ou la **CinéFabrique Marseille**. Néanmoins, la CinéFabrique se réserve la possibilité de placer les candidat•es admis•es sur les différents sites afin de pouvoir répondre aux impératifs de mixité, de parité, de diversité d'âge et de niveau scolaire sur les deux sites. En effet la Cinéfabrique fonctionne comme une seule école, avec les mêmes enseignements et modules à Lyon et à Marseille.

Les candidat•es reçoivent automatiquement un mail, avec un lien de validation de la création de leur compte.

Les candidat•es s'étant déjà créé•es un compte les années précédentes, peuvent réutiliser leurs identifiants **mais doivent impérativement mettre à jour leur profil sur la période d'inscription**. Cependant attention de bien suivre les étapes d'inscription ci-dessous pour participer à l'examen 2025.

Étape 2 : Inscription en ligne à l'examen d'entrée 2025

Le/la candidat•e se rend ensuite sur son espace et s'inscrit à l'examen d'entrée 2025 en suivant les consignes. À cette étape, le/la candidat.e devra renseigner son choix de spécialité (choix définitif) et si il/elle est bénéficiaire d'un tiers-temps (justificatif.s à envoyer à [info-](#)

handicap@cinefabrique.fr accompagné.s de votre numéro de candidat.es pour validation avant le mercredi 19 mars 2025 à midi).

Sur cette interface, le/la candidat.e sera également amené.e à déposer les documents suivants :

Pour les candidat.es non boursier.es :

Une copie de votre Carte d'Identité ou de votre passeport (ou un titre de séjour en cours de validité le cas échéant)

Pour les candidat.es boursier.es en attente de notification :

- Une copie de votre Carte d'Identité ou de votre passeport (ou un titre de séjour en cours de validité le cas échéant).
- Les captures d'écran des 5 étapes de vos simulations de bourse faites sur le site du CROUS pour l'année 2025/26.

Attention

Vous devez faire deux simulations pour les deux écoles) : → [simulateur](#)

- **La CinéFabrique Lyon** Département : 69 - Rhône / Établissement : Lyon 2 UFR Lettres ,Sc. langage,

Art / Formation : Licence générale et DEUST

ET

- **La CinéFabrique Marseille** Département : 13 - Bouches du Rhône / Établissement : Aix, Lettres,

Langues, Sc. Humaines et soc. / Formation : Licence Arts-Lettres-Langues

- L'avis fiscal 2024 (sur les revenus 2023) sur lequel apparaît le **Revenu Brut Global**.

Attention

Si vos parents sont séparés, divorcés ou concubins, vous devez déposer l'avis fiscal 2024 de chacun de vos parents (2 avis fiscaux différents).

Une actualisation de vos simulations de bourses ou votre notification définitive 2025/2026 vous sera demandée lors d'un éventuel passage au 3ème tour de l'examen d'entrée de la CinéFabrique.

Votre candidature ne pourra être examinée uniquement lorsque l'ensemble des pièces justificatives demandées aura été déposé sur la plateforme.

L'inscription à l'examen d'entrée est ouverte du lundi 17 février 2025 - 12h00 au mercredi 19 mars 2025 - 12h00. Au-delà de cette date, aucune inscription ne sera prise en compte.

Étape 3 : Paiement en ligne des frais d'inscription à l'examen d'entrée

Suite au dépôt des pièces demandées à l'étape précédente, un mail de confirmation vous sera envoyé.

Vous trouverez dans ce mail votre numéro de candidat.e (ex : CF-XXXXXX) ainsi qu'un lien vers un paiement en ligne des frais d'inscription.

Les frais d'inscription sont de 130 euros pour les candidat.es non boursier.es et de 65 euros pour les candidat.es boursier.es.

La CinéFabrique passe par la plateforme HelloAsso, une entreprise sociale et solidaire, qui fournit gratuitement ses technologies de paiement à l'école. Une contribution au fonctionnement de HelloAsso, modifiable et facultative, vous sera proposée avant la validation de votre paiement.

À noter : Les frais d'inscriptions ne sont pas remboursables même si vous n'êtes pas sélectionné.es. Ils valent comme frais d'inscription à l'examen d'entrée.

Étape 4 : Validation de l'inscription par l'administration

L'inscription ne sera validée et l'accès aux épreuves activé qu'après validation du dossier **complet** et du paiement par l'administration. Le/la candidat.e recevra par mail la validation de son inscription définitive.

En l'absence de réponse 5 jours après le dépôt de votre dossier complet sur la plateforme, merci de contacter la CinéFabrique via examen-2025@cinefabrique.fr

L'accès à l'examen en ligne se fera depuis le compte candidat.e à partir de la **date d'ouverture du 1^{er} tour le lundi 24 mars 2025 à midi.**

Accompagnement et handicap

Si vous êtes bénéficiaire d'un tiers-temps, en situation de handicap ou situation invalidante temporaire, merci de vous signaler à cette adresse mail : info-handicap@cinefabrique.fr en mentionnant votre numéro candidat.

L'école dispose d'une référente handicap et suivi social disponible pour vous accompagner dans votre examen d'entrée et répondre à vos questions et demandes. Elle pourra selon vos besoins vous proposer des solutions adaptées et des aménagements.

À noter : est considéré comme handicap, le handicap visuel, le handicap moteur, le handicap auditif, le handicap cognitif (dyslexie, troubles de l'attention, de la mémoire, dyspraxie, dysphasie), psychique (dépression, phobies, troubles obsessionnels compulsifs, schizophrénie...) et maladie invalidante. Sera à fournir un certificat médical ou une reconnaissance MDPH.

Demande de bourse

Tous les élèves ont la possibilité de recevoir soit une bourse du CROUS sur critères sociaux à la CinéFabrique Lyon, soit une bourse de la CinéFabrique sur des critères équivalents à la CinéFabrique Marseille.

Les demandes de bourses doivent être effectuées sur le site du CROUS de Lyon ET de Marseille entre janvier et mai, sans attendre le résultat de l'examen d'entrée.

Merci à tous.les étudiant.es boursier.es de faire leur demande de bourse après des deux académies : l'académie de Lyon et l'académie d'Aix-Marseille.

En effet, la CinéFabrique se réserve la possibilité de placer les candidat.es admis.es sur les différents sites afin de pouvoir répondre aux impératifs de mixité, de parité, de diversité d'âge et de niveau scolaire sur les deux sites.

Au moment de la demande, les informations à saisir sont :

Académie : Lyon ; Cursus : Autres diplômes ; Année : Xème année ; Établissement : Lyon 2 UFR Lettres Sc. Langage Art.

L'établissement de référence est celui de l'université Lumière Lyon 2, UFR Lettres Sciences Langage, Art (LESLA), Département « Arts de la Scène, de l'Image et de l'Écran », « Autre diplôme (DU) ». Le DU est « Pratique et technique du cinéma et du multimédia ».

Et

Académie : Aix-Marseille ; Licence Arts du spectacle, Parcours: Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel.

La procédure ParcoursSup ne s'applique pas à la CinéFabrique.

III- Déroulement des épreuves

L'examen d'entrée se déroule en 3 tours.

Premier tour : admissibilité

- Le thème de l'exercice audiovisuel sera annoncé sur le site internet de la CinéFabrique dès le vendredi 21 mars 2025 après-midi. Il sera envoyé par mail aux candidat.es dont l'inscription aura été validée par l'administration qu'à partir du lundi 24 mars 2025.

Les épreuves du premier tour seront dévoilées entre le lundi 24 mars.

Elles seront clôturées le vendredi 18 avril 2025 à midi.

Entre le lundi 24 mars et le vendredi 18 avril 2025, les candidat.es sont invité.es à mettre en ligne les documents suivants à des dates déterminées :

♦ **un Portfolio (regroupant 1 ou 2 projets personnels) anonymisé** à déposer sous forme de fichier PDF. Exemples de projets acceptés : photos, dessin, scénario, BD, vidéo, son... - thème libre. Cependant veillez à respecter les consignes publiées sur la plateforme de l'examen. À mettre en ligne sur la plateforme d'examen **entre le lundi 24 mars et le vendredi 11 avril 2025 à midi.**

♦ **un CV et une lettre de motivation anonymisée** à mettre en ligne sur la plateforme d'examen sous forme de fichier PDF **entre le lundi 24 mars et le vendredi 11 avril 2025 à midi.**

♦ **un Exercice audiovisuel anonymisé** dont la thématique sera annoncée le 21 mars 2025 sur le site internet de la CinéFabrique, à déposer sur la plateforme d'examen **entre le lundi 24 mars et le vendredi 18 avril à midi** (*thème 2015 « Autoportrait », thème 2016 « Ma rue », thème 2017 « Ma cousine », thème 2018 « Sur tes lèvres », thème 2019 « Ensemble », thème 2020 « Draguer, confiné », thème 2021 « Enfin ! », thème 2022 « Encore heureux ! », thème 2023 « Ma première fois ! », thème 2024 « Même pas mal ! »*).

Un rendez-vous est également à prévoir au cours duquel le/la candidat.e devra impérativement se connecter pour réaliser les épreuves **sur internet** dans un temps limité :

Le samedi 29 mars 2025 :

♦ **De 9h30 à 11h30** pour le questionnaire général
♦ **De 14h00 à 16h00** pour le questionnaire de spécialité lié à la section choisie par le/la candidat.e.

♦ Les épreuves du premier tour se déroulent entièrement en ligne. Elles nécessitent **une bonne connexion internet** ainsi qu'un navigateur récent mis à jour (utilisez de préférence Firefox, Google Chrome ou Safari en vérifiant bien vos mises à jour). Le/la candidat.e est précisément guidé.e tout au long de l'épreuve.

♦ **Aucune information concernant le contenu des épreuves** ne sera communiquée par mail ou téléphone. La CinéFabrique ne propose pas d'annales.

Les résultats du 1^{er} tour seront communiqués entre le **vendredi 16 et le mercredi 21 mai 2025** sur le site Internet de la CinéFabrique. Les candidat.es sélectionné.es seront également informé.es par mail de leur date de passage pour le 2^{ème} tour à la CinéFabrique à Lyon.

Deuxième tour : admissibilité

- Les épreuves du deuxième tour s'échelonneront **du lundi 2 juin au samedi 7 juin inclus, et du lundi 9 juin au samedi 14 juin inclus.**

- Chaque candidat.e retenu.e à l'issue du premier tour sera convoqué 2 jours d'affilée.

- Il se déroulera **exclusivement à la CinéFabrique Lyon.**

Les épreuves du deuxième tour :

Une journée de workshop sous forme de petit tournage.

Une journée de travail liée à la spécialité choisie (Image, Montage, Scénario, Son, Production, Effets spéciaux : VFX et Décor) avec un.e intervenant.e professionnel.le. Aucune compétence technique n'est demandée au/à la candidat.e. Les candidat.es n'ont pas besoin d'emmener leur matériel (appareil photo, etc.).

- Le/la candidat.e recevra sa convocation par mail.

Les résultats du deuxième tour seront communiqués entre le Jeudi 19 et le lundi 23 juin 2025, à la suite des délibérations, en fin de journée, sur le site Internet de la CinéFabrique.

Troisième tour : rencontre avec le Jury

- Les candidat.es retenu.es seront convoqué.es pour une rencontre de 20 minutes avec le Jury en ZOOM entre le lundi 30 juin et le mercredi 9 juillet, samedi et dimanche exclus. Les dates et horaires seront communiqués entre le 23 et le 27 juin 2025.

Résultats définitifs

La liste définitive des candidat.es admis.es à la CinéFabrique sera communiquée entre le 16 et le 18 juillet 2025 sur le site Internet de la CinéFabrique.

IV- Critères de sélection

Les candidat.es sont recruté.es selon les critères suivants *afin d'équilibrer les promotions* :

- Même nombre d'élèves par parcours
- Parité hommes/femmes
- Diversité des univers, des âges et des expériences
- Mixité sociale (50% boursiers / non boursiers)

- L'examen n'est pas discriminant à l'écrit et aucun dossier scolaire n'est à fournir.

- **La créativité artistique et la finesse du point de vue** sont valorisées : le/la candidat.e doit faire preuve d'une capacité à affirmer son point de vue dans le traitement d'un sujet. Il/elle doit également témoigner d'un certain regard critique par rapport à une œuvre (analyse d'une photo, d'une bande son, d'une histoire...)

- **Aptitudes techniques** (en fonction des parcours) : les candidat.es doivent démontrer leurs aptitudes à s'appropriier des techniques ou des méthodologies, et mettre en évidence leurs capacités à manipuler du matériel, des logiciels...

- **Motivation** : les candidat.es doivent montrer leur motivation dans la spécialité choisie. Leur engagement doit être manifeste et transparaître tout au long des épreuves.

- **Comportement professionnel** : les métiers de l'audiovisuel exigent un comportement professionnel irréprochable – ponctualité, fiabilité, esprit d'équipe... Ce comportement est également évalué lors des épreuves.

V- Critères de sélection

Les épreuves du premier tour seront corrigées en double correction, par des professionnels du cinéma. Le portfolio, l'exercice audiovisuel, le questionnaire général et le questionnaire de spécialité sont anonymes.

Le jury du premier tour se réunira sous la présidence du directeur de l'école.

Les épreuves pratiques du deuxième tour seront évaluées par deux professionnels pour chacun des parcours.

Les épreuves du troisième tour seront évaluées par un jury constitué :

- ♦ d'un.e professionnel.le pour chacun des parcours enseignés à l'école
- ♦ d'un.e ou plusieurs membres de l'équipe de la CinéFabrique
- ♦ d'un.e enseignant.e-chercheur.se de l'université Lumière-Lyon 2

La Commission Pédagogique décidera des candidat.es admis.es à la CinéFabrique à la rentrée 2025. Une liste d'attente sera également constituée en cas de désistement d'un.e candidat.e admis.e. Un.e candidat.e sur liste d'attente pourra être contacté.e pendant un mois après la rentrée de septembre 2025.

Les candidat.es non admis.es à chacun des tours recevront une notification par mail.

LES DÉCISIONS DES JURYS SONT SANS APPEL. Aucun retour aux candidat.es ne sera fait sur les épreuves.

Les sommes versées à l'inscription à l'examen d'entrée sont acquises et ne peuvent en aucun cas être restituées au/à la candidat.e.

VI- Remarques générales

Aucune correspondance concernant l'examen d'entrée ne sera assurée sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, etc.). Par conséquent, l'école ne répondra à aucun message privé, ni commentaires laissés par ces voies de communication. De plus, l'école se réserve le droit de supprimer catégoriquement tous les messages concernant l'examen d'entrée.

Pour tout renseignement, il est possible de contacter notre équipe par mail à :

examen-2025@cinefabrique.fr

Rentrée

Les candidat.es admis.es seront attendu.es la dernière semaine d'août 2025 à la CinéFabrique Lyon (5 rue Communieu 69009, Lyon) et à la CinéFabrique Marseille (23-27, rue Guibal - 13003 Marseille). La date et l'heure seront communiquées par mail.

Avertissement

♦L'enseignement à la CinéFabrique est à plein temps, il nécessite un réel engagement, il n'est donc pas possible de travailler parallèlement.

♦Pour les candidat.es boursier.es, la demande de bourses au CROUS doit être faite selon les références communiquées dans le formulaire d'inscription et dans la partie II de ces modalités.

A noter que sur évaluation des critères sociaux, dans certains cas particuliers (notamment épuisement de droits aux bourses par exemple), la CinéFabrique peut également proposer certaines bourses à ses élèves.

L'École se réserve le droit de modifier si nécessaire les présentes modalités.

Fait à Lyon, le 20 janvier 2025

**MERCI DE CONSULTER RÉGULIÈREMENT
VOTRE BOÎTE MAIL
(boîte de réception et spams)**

Dates clés Examen d'entrée 2025

Inscriptions : du lundi 17 février à 12h au mercredi 19 mars à 12h

TOUR 1 : DU LUNDI 24 MARS A 12H AU VENDREDI 18 AVRIL A 12H

Lieu : en ligne, sur la plateforme d'examen de la Cinéfabrique

➤ **Vendredi 21 mars à 12h sur le site internet de la Cinéfabrique**

Annonce du thème exercice audiovisuel

➤ **Lundi 24 mars à 12h sur le site internet de la Cinéfabrique**

Ouverture du Tour 2.

A envoyer : CV / Lettre de motivation / Portfolio / Exercice audiovisuel.

➤ **Samedi 29 mars** de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h

Questionnaires en ligne

➤ **Vendredi 11 avril à 12h**

Date limite pour le rendu de CV, lettre de motivation et portfolio

➤ **Vendredi 18 avril à 12h**

Date limite pour le rendu de l'exercice audiovisuel

Clôture du Tour 1.

Annonce des résultats du Tour 1 : entre le vendredi 16 mai et le mercredi 21 mai sur le site internet de la CinéFabrique

TOUR 2 : ENTRE LE LUNDI 2 JUIN ET LE SAMEDI 14 JUIN INCLUS

Lieu : à la Cinéfabrique de Lyon, 2 jours de suite selon les dates de votre convocation

Tour 2 : du lundi 2 juin au samedi 7 juin inclus puis du lundi 9 juin au samedi 14 juin 2025 inclus à la CinéFabrique Lyon

Annonce des résultats du Tour 2 : entre le jeudi 19 juin et le mercredi 23 juin 2025 sur le site internet de la CinéFabrique

TOUR 3 : ENTRE LE LUNDI 30 JUIN ET LE MERCREDI 9 JUILLET 2025

Lieu : en ligne, visio de 20 min avec un jury.

Date et heure selon votre convocation.

Annonce des résultats du Tour 3 : entre le mercredi 16 juillet et le vendredi 18 juillet 2025 sur le site internet de la CinéFabrique